



PROJET PÉDAGOGIQUE

NOËL 2024

Du 23/12/24 au 02/01/25

Nous sommes fermés le mercredi 25 décembre 2024 et
le mercredi 1 janvier 2025.

Le projet pédagogique traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un cadre donné. Il est en cohérence avec le projet éducatif et ses objectifs donnés par la caisse des écoles ainsi que par le projet annuel de la structure. Il est conçu comme un contrat avec l'équipe de la structure, les parents, les intervenants, et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long du séjour. Il donne du sens aux thèmes abordés, aux activités qui sont proposées et à la journée type. Le projet pédagogique est disponible et peut être lu de tous, parents, enfants, équipe de la structure, DDCS...

Présentation :

La structure est intégrée à l'école maternelle qui se situe au 13 rue Jacques Laurent à la Seyne sur mer. La capacité d'accueil du centre Anatole France est de 32 enfants âgés de 3 à 6 ans. La structure peut accueillir les enfants sur l'amplitude horaire de 7h30 à 18h.

Les horaires d'arrivée et de départ sont :

- De 7h30 à 9h00
- De 11h à 11h30
- De 13h à 13h30
- De 16h30 à 18h00

La direction est joignable au : 07.86.58.49.95

Le centre de loisirs possède :

- Une salle de motricité qui fait également office de salle d'activité (celle du groupe des moyens/grands) et de salle d'accueil.
- Une salle d'activité (groupe des petits/moyens) au rez de chaussée qui fait également dortoir
- Un dortoir au premier étage
- Trois grands sanitaires enfants et 2 sanitaires adultes
- Une cour avec des airs de jeux
- Un pré
- Une restauration scolaire
- Un petit coin atelier au deuxième étage (appelé « le SAS ») pour des activités type manuelles.
- Un bureau Caisse des Ecoles pour la direction au troisième étage (partagé avec l'ATSEM uniquement)
- Une infirmerie au rez de chaussée
- Une régie sous le préau

L'équipe d'animation et leurs rôles :

- 1 directeur (1ère semaine) BAFD en cours et 1 directrice (2ème semaine) BAFD en cours

Ils sont les responsables de la structure, garants de la responsabilité morale et physique des enfants et des agents qu'ils encadrent. Ils sont les référents auprès des parents, du service administratif de la caisse des écoles et des agents communaux. Ils établissent le dialogue et incitent au respect pour tous, et sont impartial devant les conflits. L'équipe de direction doit avoir aussi un rôle formateur envers les stagiaires, assure le suivi et la validation du stage pratique, évalue les animateurs à chaque fin de période en collaboration avec le directeur adjoint, assure le respect de la réglementation SDJES/PMI. Il rédige et évalue le projet pédagogique.

- 1 directrice adjointe (1ère semaine) DUT et 1 directeur adjoint (2ème semaine) BPJEPS LTP

Ils travaillent en partenariat avec les directeurs, ils coordonnent les équipes d'animation et veillent au respect du projet pédagogique. Ils ont également un rôle accompagnateur et formateur auprès des animateurs et des stagiaires. En cas d'absences des directeurs, c'est les directeurs adjoints qui sont leurs suppléants.

- 2 animateurs diplômés BAFA
- 1 animatrice diplômée du CAP Petite enfance
- 1 animatrice diplômée du CPJEPS
- 3 animateurs BAFA 2

Auprès des enfants :

Ils sont garants de la sécurité physique et morale, ils doivent être à l'écoute, les respecter, répondre à leurs demandes et besoins. Ils doivent accepter le refus et solliciter sans les forcer. Ils connaissent la législation et les règles de sécurité. Ils connaissent les activités en fonction de l'âge des enfants, si une activité ne fonctionne pas ou que la météo n'est pas clémente les animateurs doivent réagir et prévoir une autre activité pour palier à la précédente. Ils parlent à la direction des problèmes survenus au cours de la journée s'il y en a et en informe les parents à l'accueil du soir.

Les punitions doivent être adaptées et mesurées, elles doivent être à la hauteur de l'acte et après avoir échangé et expliqué à l'enfant lui faire prendre conscience en restant pédagogue du pourquoi la punition. La

communication reste le meilleur moyen de sensibiliser un enfant à son erreur.
• Toute violence verbale, morale ou physique est interdite !

Auprès des parents :

Ils se présentent aux parents, expliquent le déroulement prévu et font un résumé de la journée de l'enfant. Ils savent répondre aux demandes, et orientent vers les personnes concernées s'ils ne connaissent pas la réponse.

Avec l'équipe :

On respecte les collègues et on sait travailler en équipe. On respecte les opinions de chacun et on les prend en compte sans jugement. L'équipe participe aux réunions de préparation et elle est force de propositions. Un animateur sait se remettre en question et accepte les critiques constructives. En cas de désaccord, les animateurs poursuivent leur conversation dans une salle isolée. Il ne doit jamais y avoir de désaccords ou disputes devant les enfants ou les parents.

Quelques points importants :

- Être ponctuel sur les horaires, être en poste à l'heure où on commence.
- Avoir une tenue correcte et adaptée. Pour les filles éviter les vêtements trop décolletés.
- Le portable doit être rangé pour le bon fonctionnement et la sécurité des enfants. A titre exceptionnel, il peut être demandé à la direction d'être remplacé le temps de la communication en dehors du temps des activités.
- Il est interdit de fumer dans l'enceinte du centre de loisirs et en présence des enfants (décret n°77-1042 du 02/09/1977). Les animateurs pourront fumer s'ils le souhaitent pendant leur temps de pause à l'abri des regards des enfants.
- Les drogues et alcool sont formellement interdits. Toute personne en possession ou suspectée de consommer sur le temps de travail sera immédiatement renvoyé et un rapport manuscrit auprès de la caisse des écoles sera effectué.

La famille :

Les parents s'engagent à remplir le dossier et la fiche sanitaire auprès du guichet unique à l'inscription. Aucun enfant ne sera accueilli sur la structure sans les deux formulaires dûment remplis. Les parents doivent informer la direction de tout changement de numéro de téléphone ou d'informations importantes, à respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure, de prévenir en cas d'absence de l'enfant surtout si une sortie est prévue.

Les équipes techniques :

- 2 agents de restauration
- 2 agents d'entretiens (un permanent le matin, et un stagiaire l'après-midi)

Les règles de vie :

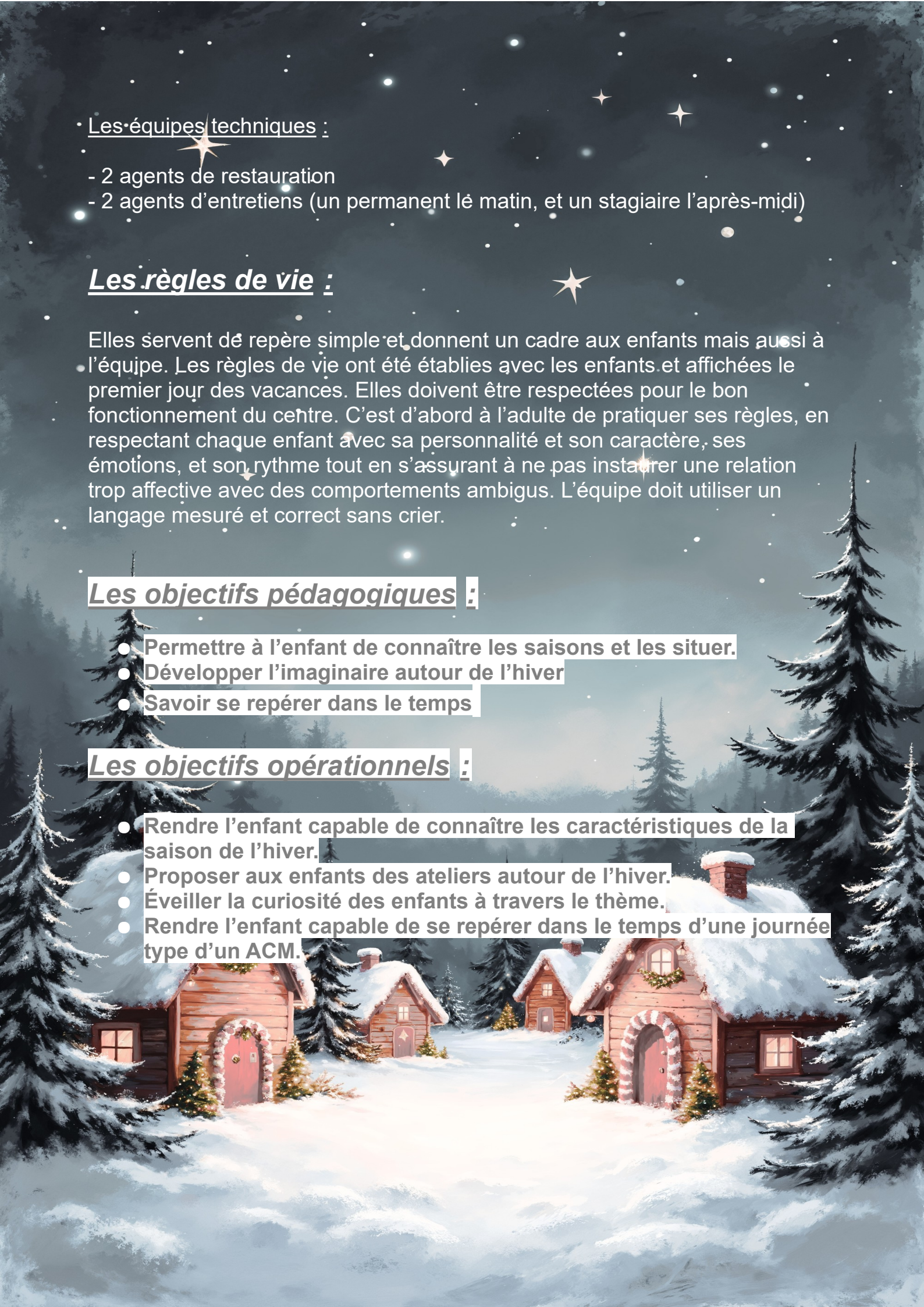
Elles servent de repère simple et donnent un cadre aux enfants mais aussi à l'équipe. Les règles de vie ont été établies avec les enfants et affichées le premier jour des vacances. Elles doivent être respectées pour le bon fonctionnement du centre. C'est d'abord à l'adulte de pratiquer ses règles, en respectant chaque enfant avec sa personnalité et son caractère, ses émotions, et son rythme tout en s'assurant à ne pas instaurer une relation trop affective avec des comportements ambigus. L'équipe doit utiliser un langage mesuré et correct sans crier.

Les objectifs pédagogiques :

- Permettre à l'enfant de connaître les saisons et les situer.
- Développer l'imaginaire autour de l'hiver
- Savoir se repérer dans le temps

Les objectifs opérationnels :

- Rendre l'enfant capable de connaître les caractéristiques de la saison de l'hiver.
- Proposer aux enfants des ateliers autour de l'hiver.
- Éveiller la curiosité des enfants à travers le thème.
- Rendre l'enfant capable de se repérer dans le temps d'une journée type d'un ACM.



Histoire

Il était une fois, en plein cœur de la Laponie, un petit renne nommé Niko. Niko vivait dans une grande forêt blanche où la neige recouvrait tout comme une couverture. Il adorait courir dans la poudreuse et jouer à cache-cache avec ses amis, les lièvres et les chouettes. Mais un soir d'hiver, quelque chose de très spécial arriva.

Ce soir-là, le ciel était plus sombre que d'habitude, et les étoiles semblaient briller de mille feux. Alors que Niko regardait le ciel, sa grand-mère, une vieille renne sage, lui raconta une histoire mystérieuse :

"Lorsque le ciel danse avec des lumières colorées, c'est l'Aurore Boréale. On dit qu'elle cache un secret magique, mais seul le plus courageux peut le découvrir."

Niko, curieux comme tout, demanda : "Quel secret, Mamie ?"

Mais sa grand-mère se contenta de sourire : "Va voir par toi-même, petit aventurier."

Le départ de l'aventure

Le lendemain, au lever du jour, Niko décida de partir à la recherche de l'Aurore Boréale et de son secret. Il s'emmitoufla dans une petite cape chaude (cadeau de sa maman) et commença son voyage. Sur son chemin, il rencontra Oli le lièvre arctique.

"Tu vas où, Niko ?" demanda Oli en sautillant.

"Je vais chercher l'Aurore Boréale ! Viens avec moi !" répondit Niko.

Oli accepta avec enthousiasme. Ensemble, ils traversèrent des forêts silencieuses et des lacs gelés. Ils croisèrent Mia la chouette des neiges, qui se joignit à eux pour leur montrer la bonne direction.

La découverte des lumières dansantes

Après une longue marche dans la nuit glacée, les trois amis arrivèrent au sommet d'une colline enneigée. Là, le ciel commença à changer. De grandes bandes de lumière verte, rose et violette dansaient lentement dans le ciel.

"Regardez ! C'est l'Aurore Boréale !" s'écria Mia en battant des ailes.

Niko était émerveillé. Les lumières étaient si belles qu'il en avait presque oublié le secret magique. Mais soudain, une douce voix résonna dans l'air.

"Bienvenue, petits aventuriers."

Devant eux apparut une vieille renne lumineuse, avec une fourrure étincelante comme de la glace. C'était Aurélia, la gardienne de l'Aurore.

Le secret de l'Aurore Boréale

"Vous avez bravé le froid et la nuit pour me trouver," dit Aurélia. "Alors, je vais vous révéler mon secret."

Elle expliqua que l'Aurore Boréale n'était pas seulement un spectacle pour les yeux, mais un lien magique entre le ciel et la terre. "Elle existe pour rappeler à tous que même dans la nuit la plus sombre, il y a toujours de la lumière et de l'espoir."

Niko, Oli et Mia écoutaient avec admiration. Aurélia leur donna un cadeau avant de partir : un petit cristal lumineux.

"Gardez ce cristal avec vous. Il brillera chaque fois que vous aurez besoin de courage ou d'amitié."

Le retour chez eux

Sur le chemin du retour, Niko et ses amis étaient pleins de joie et de fierté. Quand ils arrivèrent à la maison, ils racontèrent leur aventure à tous les habitants de la forêt. Les animaux regardaient le cristal lumineux et comprenaient que l'Aurore Boréale n'était pas seulement un phénomène naturel, mais une magie qui vivait aussi dans leurs cœurs.

Et depuis ce jour, chaque fois qu'une Aurore Boréale apparaissait dans le ciel, Niko et ses amis se souvenaient de leur aventure et du secret qu'ils avaient découvert :

Même dans l'hiver le plus froid, l'amitié et l'espoir réchauffent le cœur.

Cette histoire va être jouée sous forme de pièce de théâtre par les animateurs. Chaque personnage sera joué par un animateur.

Chaque jour, à chaque sortie, les enfants devront retrouver des morceaux de l'Aurore boréale afin de reconstituer un ciel de la Laponie.

Une fois tous les morceaux rassemblés, Niko, Oli et Mia donnent le morceau à Aurélia la gardienne des Aurores Boréales pour qu'elle puisse leur dire le secret.

Pour finir, Niko, Oli et Mia retrouvent la Mamie pour leur raconter l'histoire et lui montrer le cristal.

Fonctionnement du centre :

Le centre ouvre à 7h30 jusqu'à 9h00. Un roulement sur les horaires journalières est établi pour les animateurs afin que chacun participe à l'accueil du matin sur le séjour. L'accueil du matin est un moment important aussi bien pour les enfants que pour les parents. L'accueil est la vitrine du

centre de loisirs. Les animateurs et la directrice doivent avoir un comportement exemplaire.

La journée type :

- **7h30** : Accueil des enfants : être poli, aller à la rencontre des parents et de l'enfant, proposer et consulter le planning des activités du groupe de l'enfant qui est affiché. Rassurer les enfants qui peuvent avoir des difficultés à se séparer de leurs parents.

• A chaque arrivée, les enfants sont notés sur la fiche de présence de son groupe ainsi que sur le listing général. Des petits ateliers calmes leur sont proposés tel que des jeux de sociétés, du dessin ou coloriages, un coin lecture ou un coin dinette.

Les animateurs jouent avec les enfants tout en surveillant et en restant disponible.

- **8h55** : Les enfants rangent la salle avec l'aide des animateurs, puis se rassemblent afin de faire l'appel.

- **9h00** : Les animateurs donnent leur nombre d'enfants à la direction. Après un passage aux toilettes, les animateurs proposent un « Quoi de neuf ». L'enfant prend la parole seulement s'il le souhaite. Le déroulement de la journée est expliqué aux enfants puis la lecture du menu de restauration du jour.

- **9h30** : Les activités manuelles ou sportives sont mises en place.

Entre les deux activités du matin un temps libre est proposé.

- **11h00** : Rangement des activités et nettoyage du matériel si besoin avec les enfants.

- **11h à 11h20** : Temps calme, les animateurs proposent des jeux calmes, de la lecture, de la méditation... Puis passage aux toilettes pour aller dans le réfectoire.

- **11h30 à 12h30** : Déjeuner.

- **12h45/14h00** : Passage aux toilettes. Temps calme pour le groupe des moyens et des grands. C'est à ce moment que les animateurs prennent leur pause de 30mn chacun en effectuant un roulement de 13h00 à 13h30 et de

13h30 à 14h00.

- 12h45/15h30 max : Sieste pour le groupe des petits.

- 14h00/16h00 : Place aux activités/grands jeux. Les activités ou grands jeux ont été préparés en amont par les animateurs.

- 16h00 : Passage aux toilettes, lavage des mains puis collation.

- 16h30 : Des ateliers sont proposés aux enfants tels que dessin, perles, jeux de sociétés, jeux de construction...

- 17h15 : Rangement des ateliers et du matériel.

- 17h20 : Temps libre pour les enfants.

- 18h00 : Fermeture du centre.

Tout comme l'accueil du matin, les animateurs doivent jouer avec les enfants tout en les gardant sous surveillance et rester disponible pour les parents.

Les activités manuelles:

Elles sont réfléchies et proposées selon le thème choisi en réunion en fonction des objectifs du projet annuel, et doivent être préparées à l'avance. Un projet d'animation et une fiche de séance sont rédigés afin de mener au mieux son activité. Un planning est affiché avec toutes les activités prévues par groupe à l'entrée de chaque salle.

Les activités doivent être adaptées à l'âge des enfants, être diversifiées et variées mais maîtrisées par l'animateur qui effectuera un prototype afin d'expliquer et de présenter aux enfants un rendu final de l'activité proposée et de leur donner envie de participer.

A la fin de chacune des activités les enfants participent au rangement et au nettoyage du matériel avec l'animateur.

Les repas et le goûter :

Les repas sont pris dans le réfectoire de la structure de 11h30 à 12h30. Les animateurs mangent avec les enfants et veillent à ce que chaque enfant mange ou goûte. Le service se fait à table. L'équipe veille au bon fonctionnement du service.

C'est un moment convivial et de partage où l'on peut échanger tout en faisant respecter le calme. Nous encourageons l'autonomie des enfants en leur

proposant de remplir le broc d'eau lorsqu'il est vide, de remplir la panier de pain, en désignant un enfant par table pour débarrasser les couverts, un autre à faire passer les assiettes etc.

Les sorties de table sont échelonnées pour éviter le chahut et les bouçulades.

Le goûter :

Le goûter est fourni par la restauration. Il est pris vers 16h00 soit tous les enfants ensemble dans la cour si la météo le permet, ou dans la salle polyvalente, soit chaque groupe dans sa salle. C'est aussi un moment d'échange où les animateurs peuvent faire un bilan de la journée avec les enfants, faire un conseil d'enfants, et partager des informations pour les prochains jours.

Les activités sportives et grands jeux :

Les activités sportives et les grands jeux seront proposés aux enfants par les animateurs. Les animateurs participent, encouragent les enfants, et font respecter les règles du jeu tout en veillant à la sécurité des enfants. Les activités physiques visent à développer la motricité avec un parcours ou encore un jeu d'équilibre, l'entraide par des jeux en groupe, et l'estime de soi par le « je suis capable » et l'encouragement des autres enfants et des animateurs.

Par temps de pluie, si le jeu sportif est prévu en extérieur, il est impératif de s'organiser et de prévoir un ou des jeux qui pourront être réalisés à l'intérieur ou sous le préau de la structure si la température le permet (température trop basse par exemple).

N'oublions pas que chaque enfant est différent. On ne peut pas demander aux enfants d'être aussi à l'aise dans les activités manuelles que sportives et vice-versa!! C'est aussi le rôle de l'équipe de motiver et donner envie de participer aux enfants.

Les temps libres :

Les enfants ont besoin de temps aménagé pour eux où ils peuvent laisser libre court à leur imagination, s'extérioriser, se retrouver avec ses copains/copines, ils ont parfois besoin de calme, de communiquer avec les autres... Du matériel est à leur disposition comme des ballons, des cerceaux, des échasses, des jeux de sociétés toujours sous la surveillance d'un adulte.

Les transports :

Auto bus de la ville :

Chaque auto bus appartenant à la ville à une capacité de transport 30 places, 45 places ou 57 places. Il est interdit de transporter plus de personnes que la capacité de places assises. Les enfants sont comptés en montant dans le bus, puis une fois les enfants assis les animateurs recomptent tout en vérifiant que les ceintures de sécurité sont bien attachées. Les enfants qui ont le mal des transports sont placés sur les sièges près du chauffeur à côté d'un animateur ou de la direction. Dans le bus les animateurs se placent :

- 1 animateur devant
- 1 animateur au milieu
- 1 animateur au fond

Pendant le trajet, les adultes veillent à ce que les enfants restent assis, que les ceintures de sécurité ne soient pas détachées, et que les enfants ne crient pas et restent calmes.

Les enfants sont recomptés à la descente du bus, l'animateur qui descend le dernier se charge de vérifier que rien n'a été oublié (sac à dos, casquette, bouteille...).

En mini bus (9 places) :

Le mini bus peut être conduit uniquement par la direction ou les animateurs qui possèdent l'attestation préfectorale d'aptitude physique à la conduite des véhicules affectés au transport public de personnes attribuée par la préfecture du Var.

L'hygiène :

Les locaux doivent être nettoyés tous les jours afin de recevoir les enfants dans une structure propre et saine. Les agents d'entretien doivent vider les poubelles de chaque salle et du bureau de la direction, remplacer le papier toilette et le savon s'ils sont vides, puis un nettoyage des WC et des salles de l'ACM journalier.

Les animateurs sont tenus de faire passer régulièrement les enfants aux toilettes en leur rappelant le lavage des mains avant et surtout après le passage aux toilettes. Surtout aux moments clé de la journée comme avant une activité, avant le repas ou encore avant une sortie ou avant le goûter.

Les passages aux toilettes s'effectuent jamais seuls, les filles et garçons à tour de rôle.

Si un petit incident (pipi...) intervient au cours de la journée, un animateur devra intervenir pour le changer, si il n'a pas de rechange dans son sac, il en prendra dans la boîte qui se trouve dans l'infirmierie.

L'équipe doit rester discrète vis à vis de l'enfant et minimiser l'incident pour ne pas perturber l'enfant plus qu'il ne l'est déjà.

Un animateur ou la direction ne doit jamais rester seul avec 1 enfant !!

Les animateurs doivent avoir une tenue et une hygiène adéquate pour accueillir les enfants. Les tenues doivent être appropriées. N'oublions pas que nous sommes un exemple et un modèle pour les enfants.

La pharmacie :

Une armoire à pharmacie est présente dans l'infirmierie au rez-de-chaussée pour permettre aux animateurs ou à la direction d'effectuer des petits soins comme désinfecter une égratignure, poser un pansement, ou apposer de la glace sur une bosse. Elle est régulièrement contrôlée pour jeter les produits dont la date de validité peut être périmée. Le cahier d'infirmierie doit être rempli au stylo à chaque soin avec le nom, prénom, et la date de naissance de l'enfant, la date du soin, et la personne qui l'apporte. Le cahier est vérifié et signé à chaque fin de page par la direction. Si un accident plus important se produit, la direction contactera les pompiers puis la famille de l'enfant. A l'inscription de l'enfant au centre de loisirs, les parents remplissent une fiche sanitaire qui comporte les renseignements sanitaires de l'enfant avec des éventuelles allergies, ses vaccins, etc... En cas de maladie ou de température, la direction contactera les parents afin de les informer et de venir chercher son enfant. Un lit est à la disposition des enfants en cas de grosse fatigue, maux de tête, maux de ventre... Aucun médicament ne sera administré aux enfants sauf en cas de protocole PAI.

Les P.A.I :

Toute l'équipe doit être informer des PAI et doit connaître les enfants en bénéficiant. Les projets d'accueil individuel sont notés et répertoriés avec la fiche sanitaire de l'enfant. Chaque PAI est stocké, noté au nom de l'enfant dans l'armoire à pharmacie avec le protocole d'administration du ou des médicaments. Un récapitulatif de tous les PAI ainsi que la fiche sanitaire générale sont affichés dans le classeur qui se trouve dans l'infirmierie. Il est impératif que le PAI suive l'enfant lors de sortie ou déplacement. L'enfant qui a une intolérance ou une allergie à de la nourriture mangera sur un plateau dédié à son repas personnel.

La sécurité au centre :

- Les entrées et sorties du centre de loisirs sont surveillées et chaque personne entrant doit être connu de l'équipe. Toute personne étrangère se verra demandé une pièce d'identité. Seul les parents, une personne inscrite sur le dossier de l'enfant, ou une note manuscrite de la part des parents autorisant cette personne pourront venir chercher l'enfant avec une pièce d'identité et le masque obligatoire.

Le matériel :

- Après concertation avec les animateurs une commande est effectuée auprès du prestataire une fois par an avec le budget alloué par la caisse des écoles. Le matériel doit être respecté pour éviter de détériorer ou casser, car il ne pourra être remplacé avant l'année suivante. Il doit être rangé dans les meubles prévus à cet effet fermé à clés pour éviter les disparitions soudaines.

Après chaque utilisation comme la peinture, les pinceaux etc... le matériel est nettoyé, séché et rangé. Les feutres sont régulièrement vérifiés et jetés si leur fonction n'est plus adéquate, et les crayons sont taillés pour une meilleure utilisation. Les ballons en mousse trop abîmés seront également jetés. Il est demandé aux enfants et aux animateurs de ne pas mettre les doigts dans les trous des ballons (cela les abîme d'avantage), d'utiliser les ballons pour leur usage et pas utiliser un ballon de volleyball pour jouer au football par exemple.

Le matériel défectueux ou dangereux doit être signalé et retiré pour être réparé si cela est possible ou jeté. Il faut prendre le temps à chaque fin de journée pour ranger correctement et pour nettoyer les salles si besoin.

L'évaluation :

Elle peut être réalisée pendant le séjour, et permet à la direction d'évaluer si le projet et ses objectifs sont ou ont été atteints et respectés. Les résultats de cette évaluation permettront de le réajuster si besoin. L'évaluation en cours du projet sera essentielle pour vérifier la réalisation des différents objectifs. Les indicateurs pourront être quantitatifs (effectif, temps de présence, tranche d'âge, fréquentation) ou qualitatifs (le local et son aménagement, la relation avec les jeunes). Différents outils d'évaluation devront être créés tel que : les réunions, des grilles, questionnaires...